

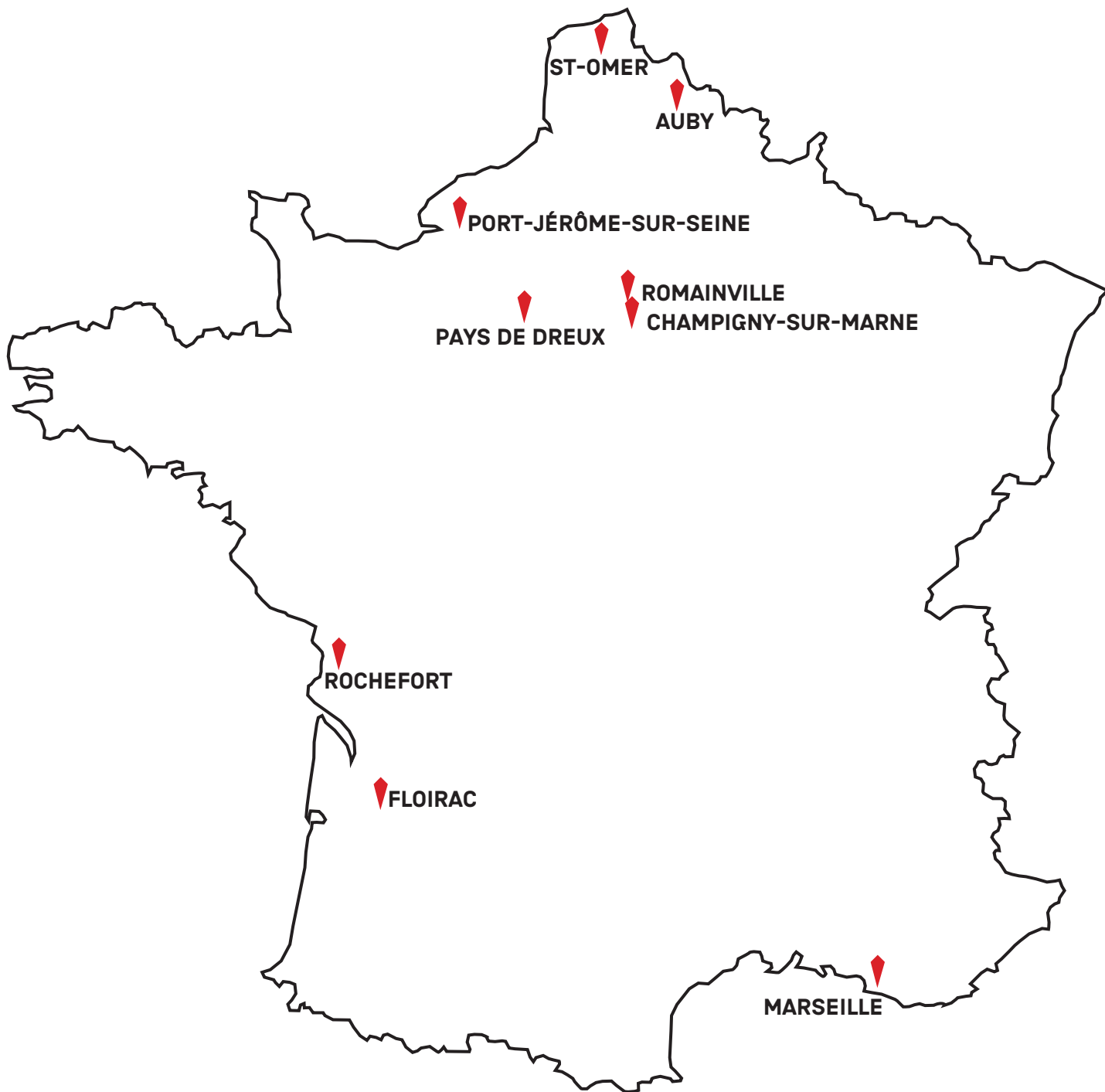
E U R O P A N
FR
15

Villes
productives 2

AUBY

LE CANAL AU COEUR DE LA VILLE

Dossier de site



EUROPAN_30ANS ET ENCORE + DE CRÉATION

En décembre 2018 a eu lieu à la Cité de l'architecture & du patrimoine un évènement pour fêter les 30 ans du concours Europan¹. C'est ainsi que la 15^e session du concours, qui se déroule tous les 2 ans, est en quelque sorte un millésime, tant au niveau de cette date d'anniversaire que de la pertinence de sa jeunesse, de son acuité visionnaire. «Villes Productives» pour la deuxième session consécutive est un des thèmes qui n'a jamais été aussi opportun dans l'évolution et la transformation de notre société.

VILLES ET ARCHITECTURES EN DÉBAT

(EN MOUVEMENT ET EN CONTINUITÉ)

Dans un livre à paraître en mars 2019², Chris Younès, Alain Maugard et Céline Bodart soulignent l'importance de la stratification des thèmes du concours, l'un provoquant l'autre, tous issus d'une réaction en chaîne au rythme des projets rendus ; au commencement, un thème, «Evolution des modes de vie et architectures du logement» reprend le questionnement du dernier PAN³, puis des projets sortent ; les sites sont choisis par les candidats de la première session dans une certaine abstraction et une distance contextuelle.

C'est une fois connue et analysée la première fournée de projets lauréats que les thèmes ont suivi la voie des idées ouverte par ceux-ci, se sont déclinés également sous l'influence des projets réalisés. Sont entrés dans cette danse comme des acteurs aujourd'hui indispensables, les villes, les sites, les partenaires locaux. Sans doute cette noria productive alimente-t-elle l'écosystème dont nous parle Chris Younès : « *Participer à Europan c'est entrer dans un «écosystème transculturel créatif* » ».

VILLES PRODUCTIVES 2 : LA PRÉSENCE DU VIVANT

« Villes productives 2 » en tant que 15^e thème ne fait pas exception, et si la question de la mixité et du partage spatial urbain des activités est toujours posée, 3 sujets apparaissent dorénavant pertinents : celui des ressources, de la mobilité et de l'équité sociale et spatiale.

Comme le trio vertueux d'une « *décontextualisation d'un ensemble de relations qui permet leur actualisation dans d'autres contextes* »⁴.

Alors que la 14^e session proposait des sites marqueurs de l'héritage de la planification du 20^eème siècle / zones industrielles, infrastructures, entrées de villes, ruptures urbaines/ résiliences résidentielles/ parking, « zones » en recherche de sens urbain, la 15^eème session touche les limites et les franges, les entre-deux, les délaissés parfois, là où ressources humaines et culturelles se fondent aux paysages, aux milieux. À tel point que c'est parfois invisible.

On pourrait presque évoquer un «patrimoine informel» constitutif de nos paysages, un portrait de villes et de périphéries, de campagne et de nature en mouvement, pour le meilleur et l'inconnu, un sujet hyper contemporain, une base pour « demain ».

Les candidats de la 15^e session seront de fait, des nomades, des explorateurs, des migrants intérieurs, des vagabonds volontaires, des marcheurs, et peut-être, des makers !

« *L'observation intensive des franges recompose une géographie nouvelle où la terre et le ciel n'ont d'autres qualités que celles acquises par leur mitoyenneté ; comme si toutes les qualités sensibles ne pouvaient apparaître que dans cette unique épaisseur du monde, celle où les milieux et les choses se touchent dans un impressionnant tumulte.*»⁵

Cette référence à Michel Corajoud n'est pas anodine: les échelles abordées depuis quelques sessions, la présence du territoire, du paysage et de la Nature, la vision de la résilience par le vivant apportée notamment par les paysagistes dans le concours Europan⁶ a donné une dimension environnementale qui accompagne aujourd'hui beaucoup d'attentes.

Les très grands sites ont trouvé leur place dans le concours, et quelques fois, plus l'échelle est petite, plus le développement est précis et porteur de réalisations à venir, comme à Saint-Brieuc E13_De la terre à la mer. Le travail effectué après le concours a développé une pensée du paysage vu de la ville, de l'espace public et deux places de centre-ville seront bientôt transformées, aux antipodes d'une approche fonctionnaliste.

Europan 15 s'éloigne du concept « produire en ville au plus près de chez soi » mais questionne l'écosystème urbain, qu'il soit métropolitain ou territorial, dense ou dispersé, et il convient de resituer le propos.

Les visites de sites nous emmèneront dans la lumière particulière générée par l'estuaire de la Charente, les marais de Saint-Omer, aux abords des fumerolles de l'industrie pétrolière en amont du Havre, le long du canal de la Haute Deûle, dans le Parc des Coteaux avec vue sur la Garonne, dans les ruelles à l'architecture vernaculaire dans l'azur méditerranéen, sur les traces d'une autoroute disparue et celles d'une autre qui n'existe pas encore, sous un échangeur routier qui n'en a plus pour longtemps, où prendra place une station de tramway baptisée « Libre pensée »...

Autrement dit, les trois thématiques, Ressources, Mobilité, Équité, engendrent des couleurs et des développements variés et multiformes selon les lieux et les sites proposés, et bien-sûr, car c'est l'objet, une pensée du déjà-là, de la réparation/transformation vers une ville productive de qualité, avec des perspectives ouvertes vers une vie en société plus durable, enfin respectueuse de l'environnement, de la diversité, des habitants et des passants, des ressources universelles autant que locales, à l'inverse d'un phénomène d'exclusion ou de classement binaire entre métropoles et périphéries.

« *The city is eating itself, it's no good* » comme disait Mark Brearley à propos de Londres⁷.

UNE CLASSIFICATION EUROPÉENNE PARMIS 47 SITES

Comme à chaque session, les 9 sites en France sont regroupés avec d'autres sites en Europe, jumelage européen original d'Européen.

Bien sûr, il est plus facile d'imaginer des rapprochements en participant aux débats des forums européens⁸ : les représentants des sites y sont regroupés en ateliers, d'abord participer à l'analyse des projets présélectionnés, puis des projets retenus. Le contenu de ces échanges est publié ensuite dans le catalogue européen des résultats.

Ci-dessous, des enjeux et classements sont proposés par le comité scientifique européen ; ils sont complémentaires de la présentation de chaque site.

1/ IMPLANTER - MILIEUX ET USAGES PRODUCTIFS

L'enjeu pour que les villes deviennent à la fois productives et durables est de relier les ressources, les mobilités et les conditions d'équité. Il y a deux aspects à l'implantation de nouvelles dynamiques ou à la réactivation de ressources telles que l'agriculture urbaine et les forces éducatives, de recherche ou créatives : des milieux et des usages productifs.

MILIEUX PRODUCTIFS : C'est le niveau auquel un environnement naturel, culturel, social ou économique est implanté ou revitalisé de façon symbiotique, par opposition à l'architecture des objets ou à l'urbanisme technocratique. Ce qui est nécessaire, donc, c'est d'activer les ressources humaines et non-humaines ainsi qu'un écosystème de partenaires, tout en étant attentif aux valeurs d'intégration entre la nature et la culture.

> **Saint-Omer** dialogue avec
Barcelona (ES) - Helsingborg (SE) - Palma (ES) - Raufoss (NO) - Rotterdam Visserijplein (NL) - Tuusula (FI)

USAGES PRODUCTIFS : Les usages peuvent devenir productifs s'ils dépassent leurs propres limites fonctionnelles : les usages productifs fonctionnent comme un déclencheur qui peut initier des dynamiques d'évolution de manière à transformer l'environnement autour. Ils sont une réponse à une situation dans laquelle l'absence de dynamique a provoqué une « ambition d'usage » puissante, l'exigence d'un programme crédible, un catalyseur de changement qui s'insère parfaitement dans le contexte existant.

> **Pays de Dreux** dialogue avec
Innsbruck (AT) - Oliva (ES) - Rotterdam Groot IJsselmonde (NL) - Uddevalla (SE) - Visby (SE) - Wien (AT)

2/ CRÉER DES PROXIMITÉS

Il s'agit ici d'établir des proximités entre habiter et travailler, de stimuler des rapports productifs à la fois à l'intérieur de quartiers résidentiels et entre ceux-ci et les zones de production. En introduisant par exemple des activités collectives et de travail à l'intérieur d'espaces résiduels qui ajoutent de la qualité aux conditions résidentielles. En second lieu, il s'agit de repenser la transition de la mobilité métropolitaine à grande vitesse vers la vitesse plus lente des quartiers et des centres villes. Les proximités se font dans l'espace physique de la ville, mais aussi dans des échelles temporelles, permettant de nouveaux échanges entre acteurs urbains et usagers.

INTERFACES ET CYCLES COURTS

La création d'interfaces contribue à la transformation des infrastructures de mobilité, de logistique, de commerce ou de service, en raccourcissant les cycles de production. De telles interfaces peuvent également produire de nouvelles relations entre les activités résidentielles et l'agriculture, entre habitat et services, entre les espaces et les populations. Les interfaces produisent un dialogue permanent entre usages et usagers, entre échelles et fonctions, entre identités et innovations. L'interface n'est pas un état stable, mais un espace fluide. Elle a besoin de processus incrémentaux et adaptatifs, des projets open-source, qui sont une alternative aux master-plans globaux et prédéfinis.

> **Auby**
> **Floirac_Bordeaux Métropole** et
> **Romainville** dialoguent avec

Casar de Cáceres (ES) - Halmstad (SE) - Rotterdam Brainpark I (NL) - Selb (DE)

3/ FAIRE ÉVOLUER LES MÉTABOLISMES

Il s'agit ici de travailler avec les relations, les processus, les flux et les forces multiples du site afin de trouver un nouvel équilibre entre elles. Ces sites sont grands dans leur rapport à leurs contextes, et comportent une diversité d'acteurs (humains et non-humains) avec des cycles à long et à court terme, et d'importantes implications écologiques, économiques et territoriales.

D'UNE ECONOMIE LINEAIRE A UNE ECONOMIE CIRCULAIRE : Caractérisé par une approche économique linéaire, obsolète ou monofonctionnelle, le site ambitionne d'intégrer d'autres ressources et usages qui créent des synergies et de nouvelles potentialités d'interaction. Ces nouveaux éléments joueront un rôle important dans le fonctionnement de l'ensemble en tant que système circulaire, parce qu'ils pourront catalyser des flux et des processus de façon plus intégratrice et efficace.

> **Port-Jérôme-sur-Seine** et
> **Rochefort Océan** dialoguent avec

Charleroi (BE) - Enköping (SE) - Graz (AT) - Karlovac (HR) - Laterza (IT) - Warszawa (PL)

MULTIPLIER ET RELIER LES ORGANISMES: Le site intègre de nouveaux organismes, de nouvelles couches de fonctions qui pourraient mener à une croissance équilibrée. Il est important de bien définir et de relier les futurs organismes des sites (concernant l'air, l'eau, le sol, les inondations, les programmes, les activités et les usagers). La conception finale sera quelque chose de plus que la somme ou la multiplication d'économies urbaines circulaires.

> **Champigny-sur-Marne** et
> **Marseille _La Cabucelle** dialoguent avec

Borås (SE) - Guovdageaidnu (NO) - Nin (HR) - Rotterdam Vierhavensblok (NL) - Täby (SE) - Weiz (AT)

L'EUROPE DES PROJETS, LA MISE EN COMMUN DES ATTENTES, DES ENJEUX, DES ACTIONS

Il est utile de rappeler ces affinités intuitives proposées par Europan. En s'intéressant à ce paysage européen, cette carte culturelle et sociologique avec ses différences et ses communs, on pourra imaginer des projets inventifs créatifs et peut-être innovants, au-delà des sites et du contexte. Après cette classification des sites, viendra celle des projets sélectionnés qui apportera des surprises et des rapprochements non imaginés au départ. C'est la richesse d'une méthodologie évolutive.

Aussi, en regardant d'un peu plus près, les attentes des différents sites peuvent augmenter le contenu de chacun des dossiers. C'est déjà le principe d'une méthode collaborative que l'on retrouve maintenant de plus en plus et qui fait l'essence du déroulement du concours et de l'association des différents acteurs (jury/représentants des sites) puis du démarrage des réalisations après le concours avec les équipes sélectionnées.

Le thème «Villes Productives 2» est très ambitieux : il demande des positionnements et des réponses ne s'arrêtant pas à une échelle délimitée, mais cependant ancrée dans le réel, spatialisée, dessinée, architecturée. Elle pourra être théorique et conceptuelle, tout en ouvrant la possibilité de l'action. Les candidats ont toute latitude dans le concours, ils y trouveront l'espace nécessaire et attendu.

« En lançant le caillou à un endroit, les ondes se diffusent au loin. Elles ne restent pas dans le territoire du lancer de caillou. Il en va de même dans le projet d'architecture. Si les ondes atteignent des rives lointaines, il faut s'y rendre pour comprendre ce que mon geste a suscité. L'idée de co-évolution prend toute son ampleur si l'on ne se limite pas au petit territoire... »

C'est une spécificité d'Europan. Cela fait partie de « ses gènes ». L'articulation des échelles s'impose dans un projet-action. »²

BIENVENUE DANS LA 15ÈME SESSION D'EUROPAN ! ACTION !

¹ 13.14.15 décembre 2018_ www.europan30ans.org

² *Villes et architectures en débat, vision d'Europan*, sous la direction de Chris Younès et Alain Maugard, Ed. Parenthèses, à paraître en mars 2019

³ Programme d'Architecture Nouvelle, PCA, 1972-1988

⁴ Gilles Deleuze et Félix Guattari, *l'anti-Œdipe*, 1972

⁵ Michel Corajoud, 1981, « *le paysage c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent* »

⁶ *Cultivating the city/projet lauréat Amiens E14*

⁷ Cité par Djamel Klouche dans *Architecture d'Aujourd'hui* HS décembre 2018, « Concevoir des Villes Productives, les promesses d'Europan 14 ».

⁸ Forum intersessions 14&15, Bruxelles, novembre 2018

INFORMATIONS GÉNÉRALES

SITE PROPOSÉ PAR :

Ville d'Auby

ACTEURS IMPLIQUÉS :

Ville d'Auby, CAUE du Nord, Mission Bassin Minier, Douaisis aggro, SCoT du Grand Douaisis

REPRÉSENTANT DE L'ÉQUIPE :

Architecte et/ou urbaniste et/ou paysagiste

COMPÉTENCES SOUHAITÉES AU REGARD DES ENJEUX ET CARACTÉRISTIQUES DU SITE :

Au regard des problématiques posées pour le site, la Ville, ses partenaires et Europan souhaitent que l'équipe soit composée à minima des compétences suivantes : architecture, urbanisme, paysage, économie, développement durable.

COMMUNICATION :

Communication des projets après le concours, le 2 décembre 2019

JURY – 1ÈRE ÉVALUATION :

Avec la participation des représentants de site

JURY – SÉLECTION DES PRIX :

Sélection distinctive, avec lauréat (12.000€) / mentionné (6.000€) / mentions spéciales (pas de prix)

PROCÉDURES INTERMÉDIAIRES POST CONCOURS :

- rencontre des villes & des équipes organisée par le secrétariat Europan France à Paris en février/mars 2020
- rencontre in-situ des villes & des équipes organisée par les collectivités et leurs partenaires à partir de janvier 2020
- assistance et conseil d'Europan France auprès des collectivités et de leurs partenaires pour la mise en place des suites du concours

MISSION DONNÉE À LA (OU LES) ÉQUIPES SÉLECTIONNÉE(S) POUR LA RÉALISATION :

À la suite du concours, la Ville et ses partenaires envisagent de :
Etudes urbaines comportant de phases d'ateliers de concertation avec les acteurs, et/ou études de faisabilité urbaine et architecturale et/ou maîtrise d'œuvre urbaine et/ou architecturale avec des partenaires de la collectivité

PROPOS INTRODUCTIFS : MONSIEUR LE MAIRE



Le château d'eau des Engrais d'Auby

FR-AUBY-SS-P29

Vivre.

Depuis 3000 ans une volonté farouche a poussé les hommes à s'accrocher sur notre sol. La mine aujourd'hui disparue nous a laissé en héritage des noms aux consonances venues de toute l'Europe jusqu'à l'autre côté de la méditerranée, et un label Unesco. Refaire la ville c'est refaire la vie pour un autre avenir. Reconstruire pour réinventer et rendre l'espoir. C'est le défi que nous nous sommes lancé. Concevoir un nouveau quartier c'est comme pétrir la glaise pour lui donner une forme, un sens, une écriture qui racontera une nouvelle histoire. Imaginer demain, dans un monde qui explose de jour en jour et nous rend orphelin de toutes nos certitudes. La seule voie reste le bonheur qui n'existe que s'il est partagé. Ici l'eau coule, et si hier l'industrie a fermé le paysage, aujourd'hui l'espace est vide. Il attend. La responsabilité est lourde. Européen doit nous donner la possibilité du rêve de ce bonheur partagé ou chacun trouvera sa place. La liberté ne peut s'épanouir sans l'acceptation de règles communes. L'urbanisme et l'architecture ont ici une mission essentielle à remplir. Imaginer la ville productive dans un territoire marqué par l'industrie tel que le nôtre c'est comme la montée de la sève au printemps. En 2006 nous écrivions dans le préambule du dossier de rénovation urbaine du centre-ville : *« la volonté de bien faire est là présente, elle donne des ailes, comme une ivresse, comme une envie de faire peau neuve, de grandir ou de s'endimancher pour aller communier à la messe. Une envie de partager l'amour de son territoire et sa fierté »*. Ici la page est blanche.

Freddy Kaczmarek, Maire de la Ville d'Auby



Localisation des centres urbains principaux du Bassin Minier du Nord-Pas-de-Calais
FR-AUBY-C-M2.jpg



La ville d'Auby dans l'agglomération urbaine de Douai
FR-AUBY-C-M6.jpg

RELATION AU THÈME "VILLES PRODUCTIVES 2"

AUBY, PETITE VILLE PRODUCTIVE DU BASSIN MINIER DU NORD-PAS DE CALAIS

Auby est une petite ville industrielle de 7382 habitants (Insee, 2017), intégrant le périmètre urbain de la Communauté d'agglomération du Douaisis, située au sud de Lille. Auby est aussi une des 251 communes appartenant au Bassin minier du Nord-Pas de Calais. Ce dernier est un territoire du nord de la France, étendu sur les deux départements éponymes, caractérisé par la présence d'un très important gisement de houille qui a été exploité intensivement de la fin du XVIIe siècle jusqu'à la fin du XXe siècle. Après la fermeture des mines (entre les années 1960 et 1990), ce territoire a connu quelques décennies de crise. Plus récemment, la reconnaissance du Bassin minier en tant que « paysage culturel évolutif vivant » et son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO (2012) lui a permis de retrouver un nouvel élan pour dépasser les problèmes économiques et sociaux afin de rentrer pleinement dans l'après-mine. Ce label vise, en fait, à valoriser l'histoire d'un territoire où « l'impact et l'empreinte de la mine sont encore parfaitement visibles et lisibles » (www.bassinminier-patrimoinemondial.org), mais aussi à encourager des nouveaux modes de développement territorial (cf. chapitre « Contexte territorial »).

Auby a connu plusieurs types de productions, qui se sont côtoyées ou suivies (mine de charbon, fabrique de sucre de betteraves, industrie de production d'engrais, cokerie). Actuellement la commune accueille un site de production du zinc (Nyrstar), ce qui a valu à Auby l'appellatif de « capitale du zinc ».

Ces entreprises, tout comme l'exploitation minière, non seulement ont marqué l'histoire économique de la ville et de la région, mais aussi le territoire et le paysage, ainsi que la société aubygeoise, puisque plusieurs générations d'ouvriers ont travaillé dans les usines ou à la mine et vécu dans les logements construits par les entrepreneurs, aux rythmes dictés par la production. Des traces de l'histoire de ce territoire productif se trouvent encore dans les toponymes (quartier Carbonisation, cité Casimir - du prénom du premier directeur de l'usine des Engrais -, rue de la Cokerie, rue des Engrais, etc.). La Ville d'Auby a aussi voulu célébrer son histoire en installant des photos anciennes sur certains pignons des maisons des cités ouvrières.

La fermeture définitive de la mine (1968) et le départ des industries ont aussi laissé des marques (notamment des vastes friches au nord du canal).

Depuis les années 1990, la Ville et ses habitants se sont donnés pour objectif de faire des séquelles de ce passé un atout pour l'avenir. À cet effet, une réflexion sur le devenir de la ville a été initiée (et la démarche Européenne s'inscrit dans ce contexte), accompagnée de stratégies urbaines de longue haleine (dont la politique d'acquisition foncière, la reconquête progressive des friches, les processus de participation de la population, etc.) visant à préparer les développements futurs.

ENJEUX LOCAUX AU REGARD DU THÈME DE LA VILLE PRODUCTIVE

Au-delà de son passé lié à l'exploitation de la mine et de son rôle actuel dans la production métallurgique, Auby a été avant tout un territoire rural. La Ville souhaite, à présent, reconstruire durablement les synergies interrompues entre environnement - urbain et naturel - et modes d'habiter, de produire, de se déplacer, de s'alimenter en énergie et nourriture. Selon la vision de la municipalité actuelle, la ville productive de demain à Auby sera aussi digne et solidaire.

RESSOURCES TERRITORIALES

L'homme a longtemps produit seulement avec sa propre force (ou celle de l'animal) et les forces de la nature et, inévitablement, il ne pouvait produire que ce que les conditions naturelles lui permettaient, à partir des ressources naturelles disponibles abondamment. Les géographes et les économistes travaillant sur le développement ont aussi montré que les matières naturelles ne deviennent des ressources que lorsque les hommes leur attribuent des propriétés (Raffestin, 1980), que si elles sont connues, révélées et exploitables. De plus, selon Gumuchian et Pecqueur (2007), les ressources sont localisées et liées à l'histoire du lieu ; elles sont « construites » par le jeu des acteurs concernés et utilisées au sein d'un projet de territoire.

Aujourd'hui, le changement climatique, la raréfaction des ressources, leur distribution inégale, mais aussi la possibilité de reconnaître d'autres composantes du territoire en tant que nouvelles ressources, appellent à construire la ville productive du XXIe siècle via des « synergies nature/artifice » inédites. Ainsi, il existe à Auby plusieurs types de ressources mobilisables, naturelles ou culturelles, et - plus souvent - des combinaisons des deux.



Vue depuis le terril de la Fosse n°8

FR-AUBY-SS-P30.jpg



Le Musée de la Ruralité

FR-AUBY-SS-P31.jpg



L'Étang du Paradis

FR-AUBY-SS-P32.jpg



Le parc Péru (quartier des Asturies)

FR-AUBY-SS-P33.jpg



Contexte territorial de la commune

FR-AUBY-SS-AP4.jpg

En plus des ressources naturelles « génériques » (air, sol, eau), la ville dispose de ressources (culturelles ou « hybrides ») spécifiques à mettre à système dans le projet urbain, parmi lesquelles on peut mentionner :

- son passé lié à l'activité minière/industrielle et le patrimoine architectural et urbain hérité (dont deux cités minières inscrites au patrimoine de l'UNESCO, l'ancien château de la Baronne de Montigny, transformé en 2011 en Hôtel de ville, le kiosque de la Place de la République, mais aussi les cités ouvrières plus « ordinaires ») ;
 - des paysages remarquables (par exemple le canal de la Haute-Deûle, de nombreuses aires boisées, le « relief artificiel » du terroir, le parc Péru, l'étang du Paradis, etc.) et des milieux naturels d'exception (comme la « pelouse calaminaire » ou « métallicole » qui s'est développée dans le parc Péru, dont le sol est caractérisé par une teneur élevée en métaux lourds) ;
 - des équipements récents (écoles jusqu'au collège, médiathèque, piscine municipale, complexe sportif, etc.) et des espaces publics de qualité ;
 - des commerces de proximité ;
 - des zones d'activités dynamiques ;
 - l'« Atelier du livre d'art de l'Imprimerie nationale », le plus ancien atelier d'imprimerie encore en activité au monde, transféré à Auby de la région parisienne en 2014 afin de former des successeurs et transmettre ses savoir-faire ;
 - un parc de logements (dont 31.8% sociaux) en évolution.
- Puisque la liste ci-dessus ne vise pas l'exhaustivité, quelles autres ressources locales pourraient être identifiées et mobilisées dans le projet ? Comment donner plusieurs valeurs d'usage à la même ressource pour en optimiser l'exploitation ? Comment constituer des économies urbaines circulaires, où les déchets deviennent aussi des ressources ? Comment limiter la consommation et la pollution des ressources et comment mieux les partager à l'échelle de la ville productive ? Comment utiliser l'histoire, le(s) patrimoine(s), les paysages, etc., en tant que ressources pour le futur d'Auby ?

ÉQUITÉ SOCIO-SPATIALE

Selon l'urbaniste Bernardo Secchi (2014), toute politique qui cherche à combattre les inégalités doit prendre le projet de la ville comme point de départ, afin que cette dernière redevienne l'espace de l'intégration sociale et culturelle, ainsi que de la production d'innovations de toute sorte. La tâche des architectes/urbanistes n'est cependant pas celle de la formulation de valeurs, mais plutôt celle de donner

des réponses « sur le terrain des techniques », par des « dispositifs analytiques et projectuels ».

En effet, la municipalité d'Auby a initié des politiques publiques ambitieuses, portant sur la lutte contre l'échec scolaire, sur la rééducation alimentaire, sur la dignité du logement, tout en s'appuyant sur la tradition des rapports de solidarité inscrits dans l'histoire de la mine et ancrés dans le territoire du Bassin minier. D'abord imposée par le patronat, mais aussi perçue comme une nécessité à cause de la dureté du travail à la mine (qui rendait tous les travailleurs, autochtones et immigrés, égaux face aux difficultés quotidiennes) et du climat rude, la solidarité est devenue ici une façon particulière d'être avec les autres, une sorte de relation culturelle typique, qui doit aujourd'hui être retrouvée sous des nouvelles formes, à imaginer en parallèle du projet spatial.

Autrefois territoires producteurs de richesse pour la France, les communes du Bassin minier ont connu quelques décennies de déclin à la fin du XXe siècle (cf. chapitre « Contexte territorial ») et comptent aujourd'hui parmi les plus pauvres de France. Globalement, la population aubygeoise n'est pas très aisée et le taux du chômage est assez important. L'inscription du Bassin minier du Nord-Pas de Calais au patrimoine de l'UNESCO en 2012 a constitué un premier pas vers la restitution d'un sentiment de fierté aux habitants de ce territoire. Les politiques publiques locales et le projet urbain d'Auby poursuivent le même objectif. Les rapports de solidarité que l'on peut observer à Auby et, plus largement, dans les communes du Bassin minier peuvent donc être mobilisés en tant qu'ultérieure ressource locale.

Mais comment traduire ces ambitions collectives en stratégies spatiales ? Comment éviter, en dessinant la « ville physique » associée à la « ville sociale », d'accentuer voire même de créer des (nouvelles) limites, distinctions, séparations, notamment dans une ville qui accueille deux quartiers dits « prioritaires » ? Comment réduire les barrières existantes et favoriser les connexions, l'accessibilité, le « droit à la ville » (Lefebvre, 1968) ? Comment créer un équilibre productif entre territoires, entre urbain et rural, entre riches et pauvres ? Comment capitaliser, dans la construction du programme du projet spatial, les « bonnes pratiques » existantes dans le Bassin minier concernant, par exemple l'éducation alimentaire, la production agricole locale, la solidarité, la valorisation des déchets, etc. ?

La prise en compte de la question de l'équité socio-spatiale dans le projet architectural et urbain invite à réfléchir (au moins) à trois questions principales :

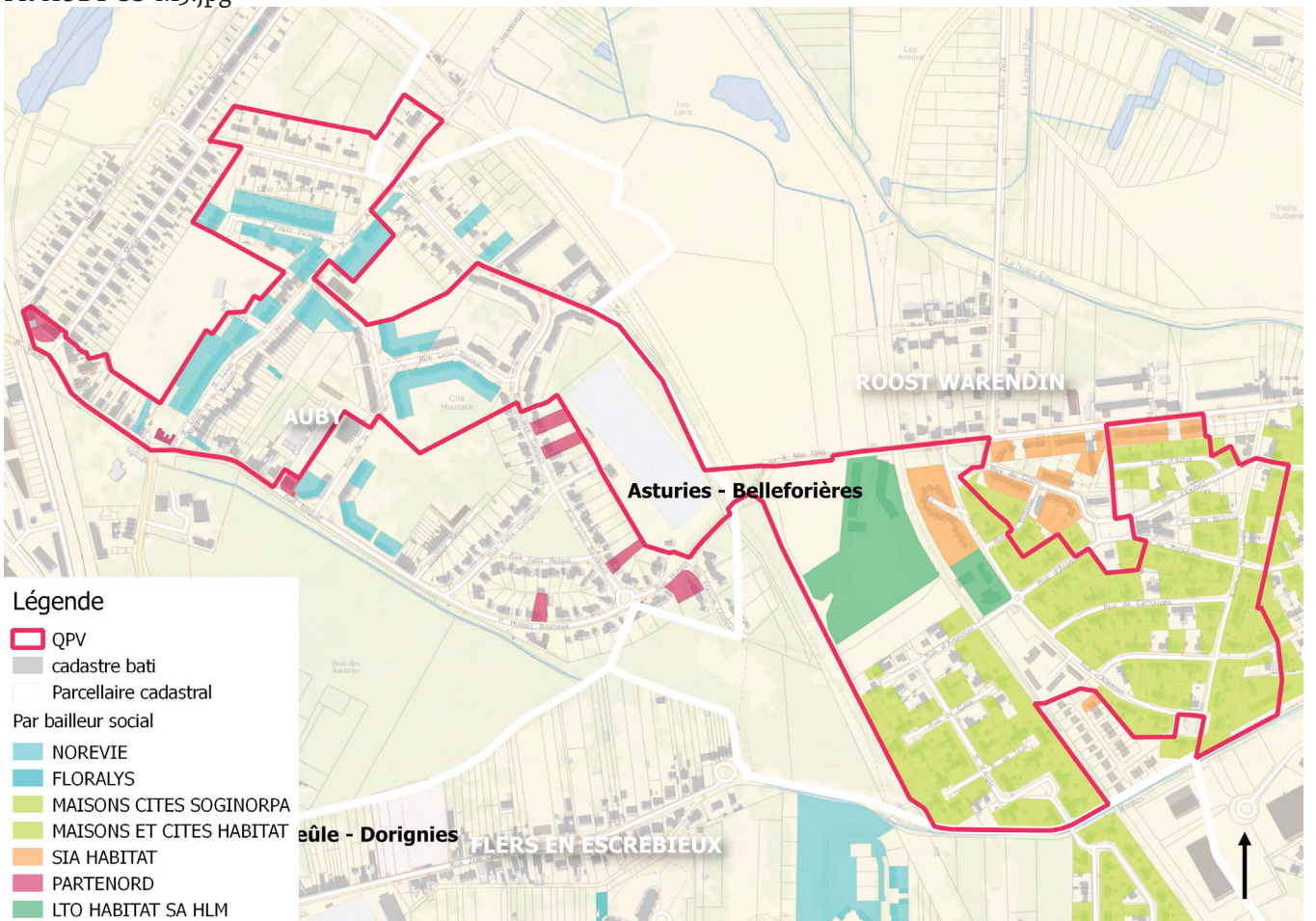
Légende

- QPV
- Parcellaire cadastral
- Par bailleur social
- NOREVIE
- MAISONS CITES SOGINORPA
- SIA HABITAT
- PARTENORD
- HLM DU HAINAUT
- HABITAT 62-59
- cadastre bâti



FR-AUBY-SS-M2.jpg

FR-AUBY-SS-M3.jpg



Légende

- QPV
- cadastre bâti
- Parcellaire cadastral
- Par bailleur social
- NOREVIE
- FLORALYS
- MAISONS CITES SOGINORPA
- MAISONS ET CITES HABITAT
- SIA HABITAT
- PARTENORD
- LTO HABITAT SA HLM

Les deux quartiers prioritaires de la politique de la ville (Auby-centre et Asturies-Belleforières)

- quelle mixité fonctionnelle et sociale pour la ville productive de demain à Auby ? Quelles (nouvelles) productions et quels espaces pour les accueillir ?
- quelles (nouvelles) formes d'espaces publics et collectifs ? Comment la configuration de l'espace peut favoriser le partage, les pratiques collectives, les liens sociaux, ainsi qu'un sentiment de fierté et d'appartenance au territoire ?
- quelles (nouvelles) formes d'habitat ? Comment donner à tous un logement digne et accessible ?

SYSTÈME DES MOBILITÉS

Si les besoins de la production industrielle ont demandé une irrigation fine du Bassin minier et ont poussé à l'aménagement et à l'utilisation intensive des canaux et des voies ferrées, à présent la mobilité dans ce territoire s'appuie en grande partie sur la voiture individuelle. Cela pose toutefois la question de l'accès à la mobilité pour un nombre relativement important de foyers qui ne possèdent pas d'automobile. Le système ferroviaire assure principalement la connexion des nœuds les plus importants (Douai pour la Communauté d'agglomération du Douaisis, dont Auby fait partie) avec Lille et Paris, mais la desserte locale en transports en commun reste à améliorer.

La municipalité d'Auby est sensible à la question de la mobilité durable dans ses trois acceptions (sociale, environnementale et économique) et prône l'organisation des transports publics et des mobilités alternatives. En particulier, pour ce qui est de l'incitation à l'utilisation du train, il est envisagé d'améliorer les rabattements vers la gare de Leforest (ligne Paris-Lille), située à la limite nord de la commune d'Auby. La mobilité multimodale pourra aussi s'appuyer sur le canal navigable de la Haute-Deûle, dont les berges devraient être aménagées pour accueillir les modes doux.

Le site soumis à la réflexion European s'étend entre la gare de Leforest (au nord) et le canal (au sud). Il se trouve sur le parcours de deux lignes de bus (avec arrêts le long de la rue Jean-Baptiste Lebas) connectant Auby à la gare de Leforest et au centre-ville de Douai. La transformation du site devra donc intégrer la question des différents types de mobilités durables à mettre en œuvre à l'échelle locale et territoriale.

LA DÉMARCHE EUROPEAN POUR RÉFLÉCHIR À LA VILLE PRODUCTIVE DE DEMAIN

Cadre partenarial et attentes de la ville

La Ville d'Auby, qui maîtrise le foncier du site proposé au concours, s'engage dans la démarche European avec le support du CAUE du Nord et la Mission Bassin Minier afin de mieux structurer son projet urbain. Elle souhaite se saisir du concept de ville productive pour concevoir un urbanisme innovant et ouvert à l'expérimentation dans le domaine architectural. Il s'agit d'un partenariat constitué d'acteurs qui ont déjà l'habitude de coopérer pour réunir les différentes expertises au profit de la qualité des projets mis en œuvre.

D'une part, la Mission Bassin Minier a déjà accompagné la commune dans le cadre du programme de Renouvellement urbain. D'autre part, le CAUE du Nord collabore actuellement avec la Ville afin de

- consolider le projet urbain à Auby, notamment via des ateliers d'urbanisme (sensibilisation auprès des élus et des services techniques de la Ville, réalisation de la cartographie, préparation des processus de participation) ;
- formuler des recommandations pour la construction de 130 logements sur trois sites (aide à l'élaboration du cahier des charges, au lancement de la consultation et à l'analyse des propositions) ;
- accompagner la réhabilitation de la Cité Justice (dans le cadre de l'ERBM).

Dans ce cadre, la démarche European viendra enrichir la réflexion générale concernant la question d'un habitat innovant, durable et économiquement accessible pour la ville productive du XXI^e siècle. Plus précisément, la participation à European représente pour Auby la possibilité de soumettre à la réflexion des candidats un site vaste et stratégiquement localisé pour la commune, avec un important potentiel à développer, ainsi qu'une vocation à mieux définir. Il s'agira de tester spatialement la convergence des politiques locales portées durant les trois dernières décennies avec les composantes (ressources, équité, mobilités) qui caractérisent la ville productive émergente du début du XXI^e siècle.



Vue de la Cité de la Justice (UNESCO)
FR-AUBY-SS-P34.jpg



Vue de la Cité du Moulin (UNESCO) depuis le terril
FR-AUBY-SS-P35.jpg



Vue d'une maison de la Cité de la Justice
FR-AUBY-SS-P36.jpg



Vue des commerces de la Place de la République
FR-AUBY-SS-P37.jpg



Vue de la Place de la République, avec le kiosque et la Médiathèque
FR-AUBY-SS-P38.jpg

Les transformations qui seront engagées à Aubry peuvent contribuer aussi au renouvellement des pratiques d'aménagement à l'échelle du Bassin Minier : d'une part, les projets urbains structurants conduits dans les petites villes contribuent à l'organisation polycentrique du territoire, ainsi qu'à la limitation de la périurbanisation et de ses conséquences ; d'autre part, le caractère exemplaire de la démarche European, ainsi que les ambitions de projet et les innovations méthodologiques portées permettront de diffuser un nouveau niveau d'exigence concernant la qualité des projets paysagers, urbains et architecturaux.

Suites du concours

L'élaboration de propositions pour le site de réflexion est entendue comme occasion de mise en relation des deux côtés de la ville pour les usagers des équipements et les habitants, ainsi que de connexion avec la gare ferroviaire, alors que le site de projet demande une réalisation exemplaire marquant l'entrée de ville. La démarche European apportera des suggestions de programmation et d'organisation spatiale à partir des opportunités identifiées. Le partenariat établi entre la Ville, le CAUE et la Mission Bassin Minier garantira son expertise tout au long de la démarche European, ainsi qu'un appui à la communication des actions engagées.

Missions susceptibles d'être confiées par la suite aux équipes sélectionnées : études approfondies des stratégies issues du concours, assistance à la maîtrise d'ouvrage partenariale, animation de groupes de travail (site de réflexion) ; études de faisabilité et/ou maîtrise d'œuvre urbaine/paysagère et architecturale (site de projet).



La cité des Électriciens à Bruay-La-Buissière

© Guillaume Theys pour la Mission Bassin Minier



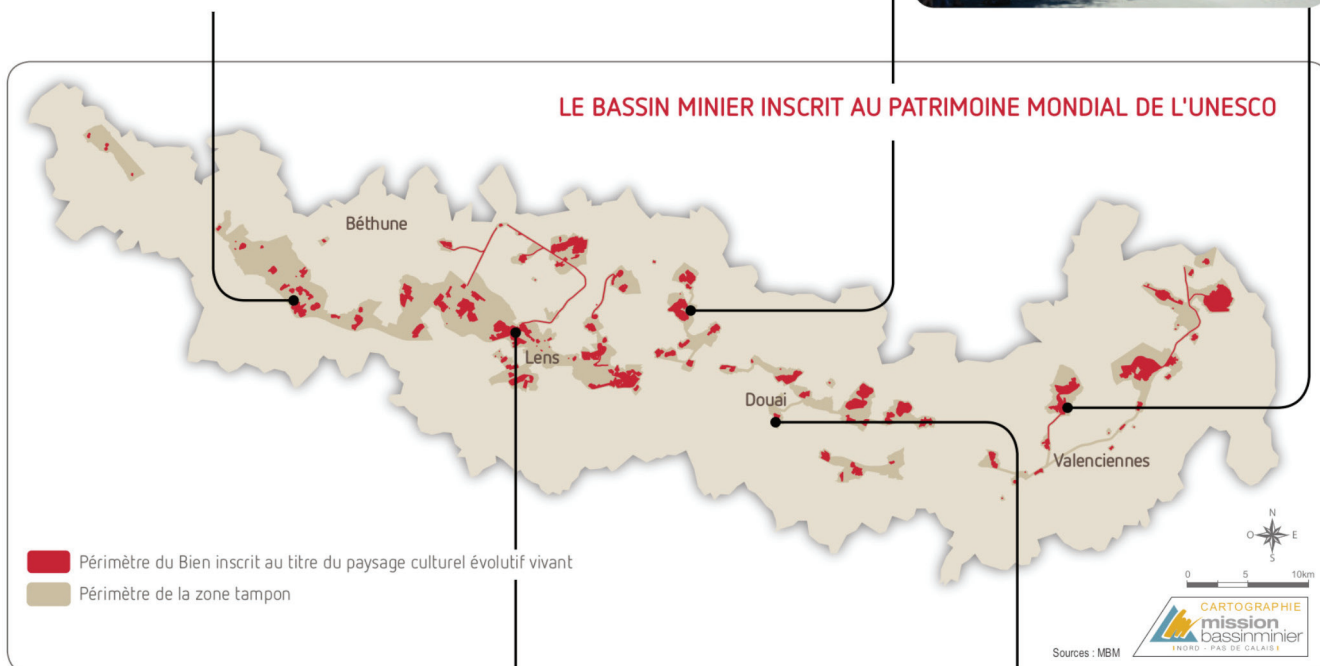
Site du 9-9bis à Oignies

© J.M. André - Mission Bassin Minier



Site minier de Wallers-Arenberg, centre de formation et recherche

© Marine pour la Mission Bassin Minier



Fosse 11-19 à Loos-en-Gohelle

© J.M. André - Mission Bassin Minier



Centre Historique Minier de Lewarde

© Samuel Dhôte - Mission Bassin Minier

Le périmètre du bien classé à l'UNESCO (source : Mission Bassin Minier)

FR-AUBY-C-M4.jpg

DES PROBLÉMATIQUES ET DES ENJEUX EN COMMUN AVEC LE BASSIN MINIER

Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais est un territoire du nord de la France, étendu sur les deux départements éponymes (Région Hauts-de-France) et regroupant 251 communes réunies en sept intercommunalités. Il est caractérisé par la présence d'un très important gisement de houille qui a été exploité intensivement de la fin du XVIIe siècle jusqu'à la fin du XXe siècle. Territoire à la morphologie plutôt plate, il s'étend sur une longueur de plus 100 km et une largeur de 12 km. Les principaux reliefs sont aujourd'hui représentés par les terrils, collines artificielles construites par accumulation de résidus miniers.

Le Bassin minier accueille actuellement environ 1 200 000 habitants. Territoire fortement urbanisé et densément habité (650 hab/km²), il est caractérisé par une armature urbaine de centres historiques consolidés, entourés de grands espaces ruraux, ainsi que par une importante urbanisation liée à l'activité minière. Les agglomérations principales sont (d'ouest en est) celles de Béthune, Lens, Douai et Valenciennes. Le réseau ferré régional irrigue assez finement le territoire, bien que la multi-modalité ne soit pas encore très bien organisée. Les quatre villes-centre sont desservies aussi par le TGV. Les principales autoroutes du Grand Nord (A1 et A2, du nord au sud; A25, A26 et A27 du littoral vers l'intérieur) mettent en relation le Bassin minier avec le territoire national et européen (Bruxelles, Anvers, Amsterdam).

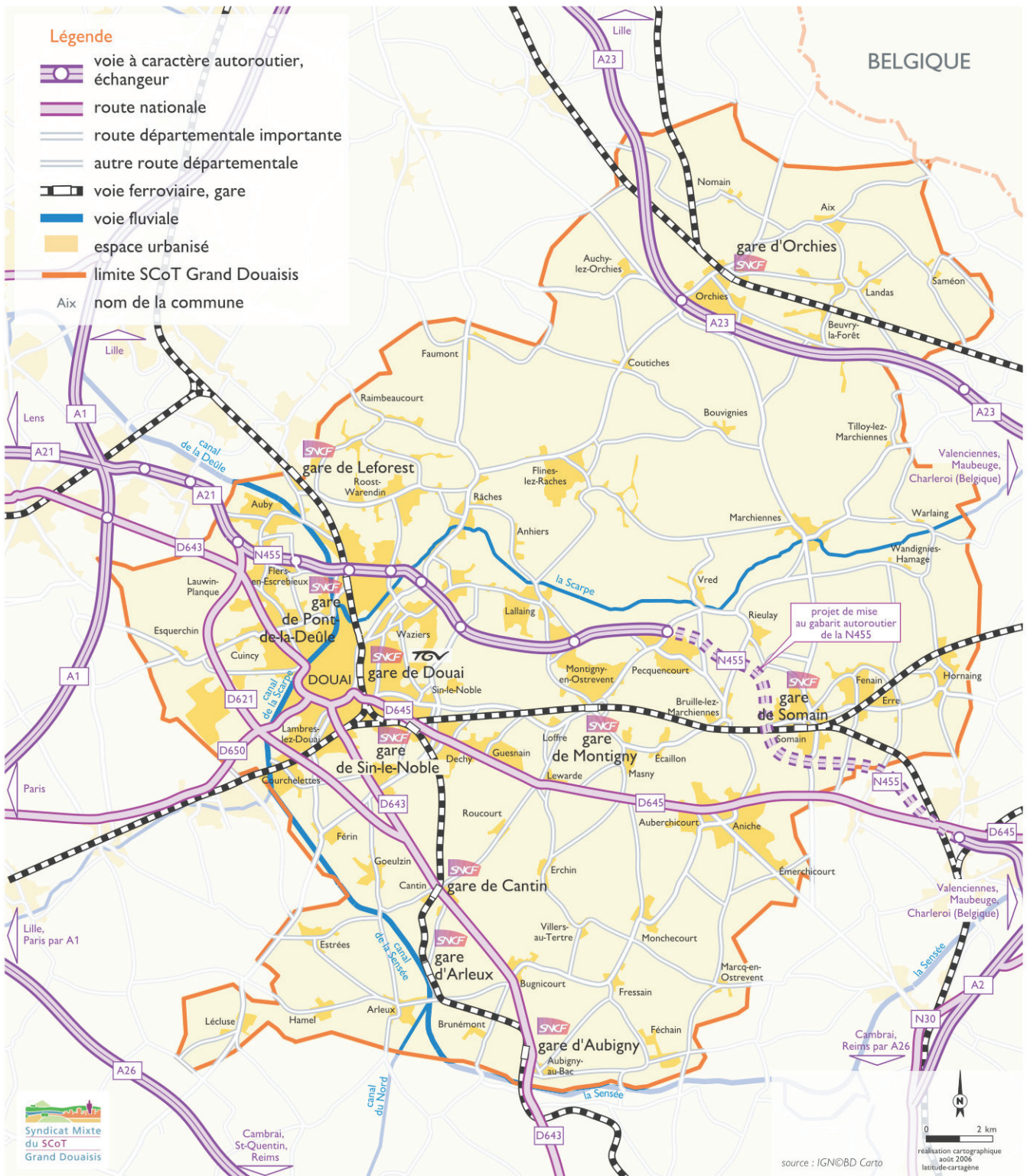
L'économie du Bassin minier du Nord-Pas de Calais a été caractérisée presque exclusivement par son activité charbonnière. Si l'empreinte des activités d'extraction est encore parfaitement lisible et le paysage industriel qui en résulte a valu à ce territoire sa récente inscription à l'UNESCO en tant que «paysage culturel évolutif vivant» (2012), depuis la fermeture des mines (années 1960-1990), ce territoire connaît une crise structurelle, fragilisant son tissu économique et social. Le Bassin minier a défini comme un «territoire productif en recherche active de mutation» (Navarre et Talandier, 2017, p.66).

L'un des patrimoines les plus remarquables du Bassin minier est constitué de plus de 550 cités ouvrières, aux structures urbanistiques typiques et aux styles architecturaux très variés.

Construits d'abord par volonté des compagnies minières privées et ensuite par les Houillères nationales, ces ensembles de logements individuels représentent des modèles innovants de l'urbanisme du XIX et XX siècle, surtout vis-à-vis des conditions de vie déplorables des ouvriers dénoncées par les hygiénistes et les socialistes de l'époque partout en Europe. L'obtention du label UNESCO n'a pas bouleversé la nature de l'habitat du Bassin minier, qui reste principalement composé de logements sociaux en location. L'inscription au patrimoine mondial a aussi favorisé la prise de conscience de la nécessité d'une meilleure qualité architecturale et environnementale de l'héritage minier, bien que persistent des difficultés à dégager les financements nécessaires à la réhabilitation des logements, financée par les bailleurs sociaux et les collectivités.

Même si le patrimoine reste encore largement à valoriser, le label UNESCO représente un levier de développement territorial et un motif de fierté pour les habitants du Bassin minier, dont l'image avait été dégradée par la crise de l'activité minière. Plusieurs nouveaux usages du patrimoine émergent actuellement. Les cinq grands sites de mémoire, lieux-phares du patrimoine minier, ont vocation à devenir aussi des pôles à la fois économiques et culturels. Les sites de Loos-en-Gohelle (éco-industrie), d'Oignies (logistique) et de Wallers-Arenberg (création visuelle) accueillent, en fait, des centres de formation, d'innovation et de recherche symbolisant la transformation de l'industrie du passé dans l'économie de la connaissance de demain. Le musée du Louvre-Lens complète cette liste d'équipements d'exception. Certaines des structures du paysage anthropisé, comme les terrils et les cavaliers, sont aujourd'hui valorisées en tant que corridors biologiques ou sentiers de promenade ; d'autres, en revanche, sont repensées comme support de sports et loisirs. Sont très visités aussi les lieux rendant hommage aux soldats des deux conflits mondiaux.

Depuis les années 2000, la Mission Bassin Minier (<http://www.missionbassinminier.org>) est l'interlocuteur des collectivités territoriales du Bassin minier, volontairement réunies autour de problèmes et enjeux communs. Composée d'architectes, urbanistes et historiens, la Mission Bassin Minier gère le label UNESCO et supporte les communes et les intercommunalités du point de vue de l'ingénierie territoriale (urbanisme durable, projets structurants, transports, environnement, communication, etc.).



Les systèmes de la mobilité à l'échelle du territoire du Douaisis (source : SCoT du Grand Douaisis)
FR-AUBY-C-M8.jpg

Certaines des études produites par la Mission Bassin Minier sont conseillées pour une meilleure compréhension de ce territoire (cf. annexes) :

- le dossier de presse de la patrimonialisation UNESCO ;
- le Cahier technique sur l'habitat minier ;
- la synthèse de l'étude sur le paysage du Bassin minier.

AGRICULTURE ET BONNE ALIMENTATION DANS LE TERRITOIRE DU DOUAISSIS, DES LEVIERS POUR LA VILLE PRODUCTIVE

Auby fait partie des 35 communes (158 000 habitants) appartenant à la Communauté d'agglomération du Douaisis (désormais appelée Douaisis Agglo). La ville d'Auby se trouve à environ 9 km de la ville de Douai (40 700 habitants) et elle est connectée au chef-lieu via le réseau routier, le canal de la Haute-Deûle et, pour ce qui est des TC, deux lignes de bus.

Le territoire du Douaisis est densément peuplé (637 hab/km²). Il comprend des secteurs urbains et périurbains comme ruraux et naturels (zones humides).

La population est plutôt jeune, par rapport aux moyennes nationales. Cependant, les indicateurs du territoire montrent la fragilité socio-économique d'une part importante de sa population, avec des revenus en général inférieur à la moyenne régionale et nationale, ainsi que des taux de chômage et de pauvreté importants (autour de 20%). L'Observatoire Régional de la Santé a aussi montré des données préoccupantes : dans ce territoire, le taux de mortalité avant 65 ans est supérieur de 44 % à la moyenne nationale et 21% des femmes et 16 % des hommes sont touchés par l'obésité (alimentation peu correcte due aussi à la faible capacité d'achat des foyers). Du point de vue de la production, dans le Douaisis la surface agricole est moins exploitée que dans le reste du département du Nord (54 % de la surface utile contre 70%) et tend à diminuer progressivement (-5% entre 2000 et 2010). L'autoproduction est encore très présente dans le Bassin minier. La transformation des produits est principalement assurée par des PME.

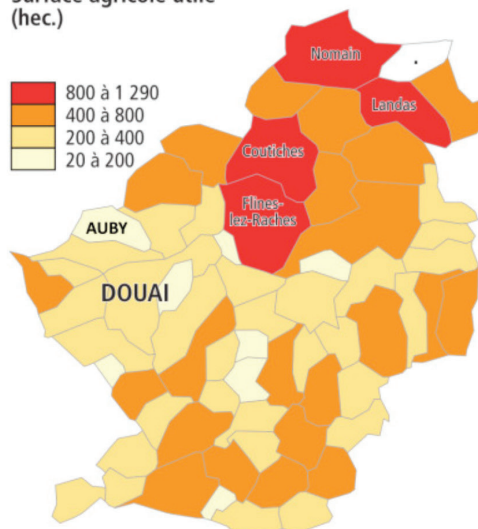
Pour ces raisons, la Communauté d'agglomération porte des actions concernant l'agriculture et l'alimentation, en prônant la production biologique, la valorisation des circuits courts, l'alimentation durable (cf. programme ALIMCAD).

La communauté d'agglomération fait aussi partie du territoire du SCoT du Grand Douaisis, qui s'occupe d'élaborer les grandes orientations d'urbanisme et d'aménagement du territoire pour les 20 ans à venir dans une perspective de développement durable.

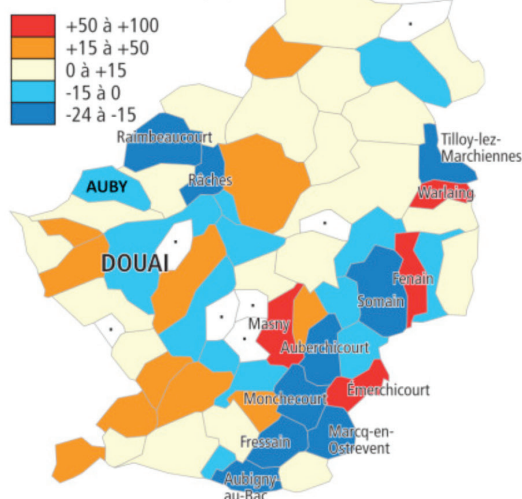
Diagnostic du secteur agricole dans le territoire du Douaisis (source : SCoT du Grand Douaisis)

FR-AUBY-C-M9.jpg

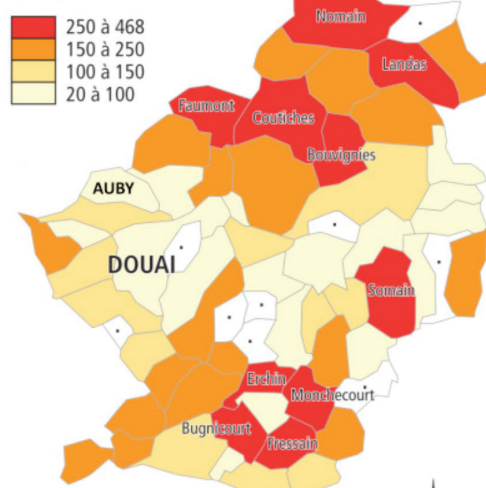
Surface agricole utile (hec.)



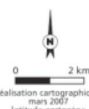
Evolution de la SAU des exploitations entre 1989 et 2000 (%)



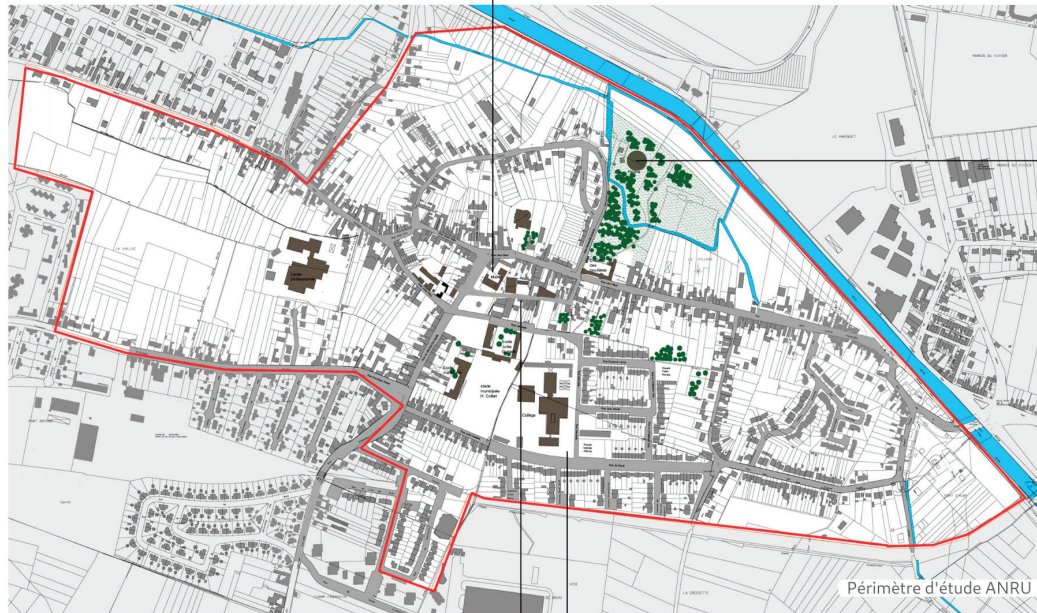
Surface de production de blé tendre en 2000 (hec.)



source : IGN-BD Carto®
AGRESTE recensement 2000
révision : EXPLOITATIONS_AGRICOLES



absence de données



Principaux projets réalisés dans le cadre de l'ANRU

FR-AUBY-SS-M4.jpg

CONTEXTE LOCAL : LE TERRITOIRE DE LA VILLE D'AUBY

DES CARACTÈRES URBAINS DIFFÉRENTS, DE PART ET D'AUTRE DU CANAL

Située dans une plaine basse, au pied du coteau de Pévèle, la ville d'Auby est fortement marquée par la présence du canal de la Haute-Deûle, assurant la connexion entre Lille et Paris mais coupant le territoire communal en deux parties aux ambiances distinctes.

Au Sud-Ouest on trouve le côté plus « urbain », comprenant :

- le centre-ville historique, densément urbanisé et caractérisé par un découpage foncier en lanières et par l'alignement du bâti à la rue ; la plupart des équipements publics et des commerces y est concentrée et l'ambiance est en prévalence minérale ;

- les cités minières planifiées, dominant le paysage ouvert, où l'implantation du bâti suit des géométries distinctes selon les opérations et où les maisons sont organisées le long de rues secondaires, perpendiculaires à la voie principale.

Au Nord-Est on trouve, en revanche, le côté plus « naturel », une sorte de « territoire-parc » en fond de vallée, où sont distribués :

- des espaces agricoles, des prairies, des boisements et des friches ré-végétalisées, ainsi que des espaces de loisirs comme l'étang du Paradis et le réseau de chemins de promenade ;

- des poches d'urbanisation et des cités ouvrières isolées, avec abondance tant de jardins privés que d'espaces publics (squares et parcs aménagés) ;

- des zones industrielles en activité, bien interconnectées aux infrastructures de transport (canal, voie ferrée, autoroute), mais aussi peu perméables aux mobilités ordinaires.

Les deux parties de la ville sont actuellement reliées par seulement par un pont routier et une passerelle piétonne qui sera bientôt substituée par une nouvelle passerelle plus adaptée.

LE PROJET URBAIN À AUBY

Consciente que l'urbanisme est l'un des leviers pour répondre aux défis de la ville productive de demain, la municipalité actuelle réserve une attention particulière à la définition d'une vision urbaine à différents horizons temporels.

Depuis les années 1980, la Ville a engagé un processus de transformation urbaine sur le long terme, commencé avec la reconquête des friches industrielles, poursuivi avec le renouvellement du centre-ville et la construction ou la rénovation d'équipements publics, ainsi que de logements sociaux.

La Ville porte, depuis les années 1980, une stratégie d'acquisition foncière ambitieuse, visant à constituer des réserves localisées à des endroits stratégiques de son territoire, afin de préparer la mise en œuvre progressive d'un projet urbain partagé avec les habitants. Le site proposé à European en est un exemple.

À partir des années 2000, des réflexions sont aussi lancées concernant la qualité des espaces publics, ce qui a amené à l'élaboration d'une charte qui guide les aménagements futurs. Aussi, le centre-ville a fait l'objet d'interventions structurantes grâce à son inscription au programme de Renouvellement urbain en 2007 et 2012 : dans ce cadre, plusieurs logements et équipements ont été construits ou réhabilités (piscine, médiathèque, hôtel de ville, collège, voirie, aires de jeux et parcs) et un réseau de liaisons douces, rendant facilement accessibles les équipements, a été mis en place.

Plusieurs projets d'aménagement sont actuellement à l'étude ou en cours de réalisation. La démarche European pourra contribuer aussi à la réflexion concernant leur mise en relation, ainsi qu'à la structuration globale de la future ville productive d'Auby.

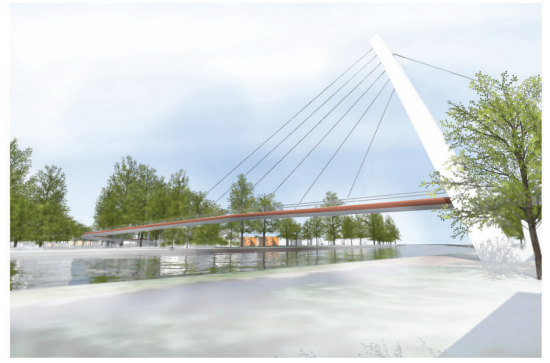
Une réflexion concernant les mobilités durables aux échelles communale et supra-communale. Dans le cadre d'une politique visant à inciter les transports en commun et les mobilités alternatives, on peut citer :

- la construction d'une passerelle pour les modes doux traversant la Haute-Deûle, qui sera livrée fin 2019 et qui permettra de mettre en connexion les réseaux de cheminements et pistes cyclables existants et futurs de part et d'autre du canal ;

- l'amélioration envisagée du transport actuellement assuré par le bus ordinaire, qui pourrait être transformé en bus à haut niveau de service.

Une démarche de projet urbain participatif. Dans le cadre d'une recherche-action portant sur la notion de dignité en tant que possible fondement des politiques publiques locales et réalisée en collaboration avec la Fondation FACE Agir contre l'exclusion et l'association La ville en commun, une démarche expérimentale est mise en place à Auby.

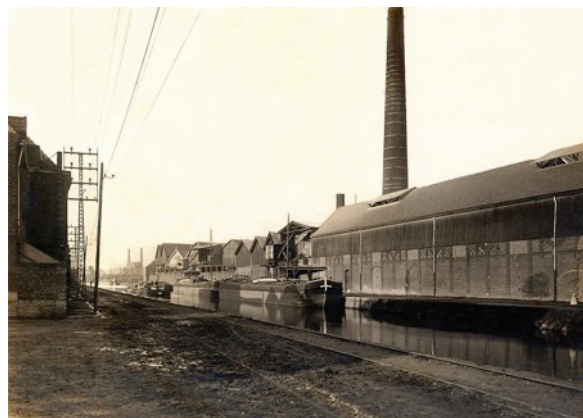
- ① Îlot du Collège
- ② Nouveau tracé de la rue du Général De Gaulle
- ③ Réaménagement des abords de l'Église et de la Mairie
- ④ Aménagement du site de la Fosse n°8
- ⑤ Aménagement de l'îlot Mirabeau
- ⑥ Hameau rue Étienne Dolet
- ⑦ Requalification de l'entrée des Asturies
- ⑧ Mise en valeur et création de parcours pour les modes actifs (dont passerelle)



Principaux projets à l'étude ou en cours de réalisation
FR-AUBY-SS-M5.jpg

Cette démarche interprète l'urbanisme comme outil de reconquête de la fierté des habitants (en les associant aux choix d'aménagement du territoire communal) et de leur capacité à dialoguer et coexister (avant même de parler de mixité sociale). L'expérimentation en cours s'applique à l'« îlot Collège » (situé entre le collège et l'hôtel de ville). Il s'agit d'une ancienne friche pour laquelle un programme d'urbanisation mixte (logements et équipements) avait été envisagé, mais qui a récemment été « confiée » aux habitants pour qu'ils puissent en décider l'évolution, dans le cadre de travaux réalisés par les élèves du collège, ainsi que d'ateliers participatifs tenus avec les associations, les chercheurs et la Ville.

La valorisation de l'héritage minier et de l'histoire locale. La Ville souhaite engager la réhabilitation des Cités de la Justice et du Moulin (déjà inscrites à l'UNESCO) dont les logements, comme dans la plupart des cités du Bassin minier, ont peu été rénovés. L'enjeu est double : préserver le patrimoine et adapter les habitations aux besoins de leurs habitants. Une réflexion est portée aussi sur la possibilité de classer la cité Hauzeur en Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), tout en dégageant des financements publics pour aider les propriétaires à préserver correctement (via un cahier de charges) les caractères typiques de cet habitat. De plus, un projet d'extension de l'Écomusée de la Ruralité installé sur l'ancienne fosse d'extraction est prévu. Le musée rappelle que le Bassin minier du Nord-Pas de Calais était et est encore un territoire rural. D'ailleurs, les mineurs étaient, à l'origine, des paysans et l'entretien du potager familial (sorte de prime en nature en dotation du logement fourni par le patronat à ses ouvriers) était une pratique encouragée par la mine. L'Écomusée comporte aujourd'hui déjà un jardin pédagogique, des animaux de ferme, une collection de poules de différents pays du monde, un verger conservatoire (pommes anciennes) et une houblonnière (fabrication de bière), des pâtures pour les animaux. De nombreuses actions en direction des jeunes, scolaires, groupes y sont organisées, comme par exemple le week-end de la ruralité (expositions d'anciens engins agricoles, produits locaux, ateliers, repas ...).



Le canal hier, avec les industries

FR-AUBY-SS-P44.jpg



Le canal aujourd'hui, avec les berges re-végétalisées

FR-AUBY-SS-P39.jpg



Vue du site d'étude (depuis le Nord) avant la désaffectation des industries
FR-AUBY-SS-P45.jpg



Vue de l'état actuel du site depuis le château d'eau des Engrais
FR-AUBY-SS-AP2.jpg

La Ville d'Auby connaît à présent, après une légère baisse de population, une nouvelle dynamique qu'elle souhaite compenser en augmentant l'offre d'habitat sur son territoire afin d'attirer des nouveaux habitants, principalement en provenance de la Métropole lilloise, qui se trouve à 30 km de distance (20 minutes en train). La proximité d'Auby à Lille (où le prix de l'immobilier a augmenté considérablement ces dernières années) devrait permettre d'attirer plusieurs types de ménages grâce au cadre de vie végétalisé, apaisé et bien équipé. La Ville dispose du foncier nécessaire à développer une extension urbaine au-delà du canal, sur des anciennes friches industrielles, désormais requalifiées et prêtes à accueillir des nouveaux usages. Les projets pour le site de réflexion, localisé à cheval sur la Haute-Deûle, devront mettre en avant des stratégies spatialisées visant à mieux connecter les deux parties de la commune, à positionner le canal au cœur de la ville et en valoriser le potentiel paysager, ainsi qu'à conforter les usages récréatifs existants (course, vélo, pêche, navigation de plaisance, etc.).

LA TRANSFORMATION PROGRESSIVE D'UN PAYSAGE PRODUCTIF

Au début des années 1980, la partie de la commune au nord du canal est caractérisée par des friches industrielles étendues sur des dizaines d'hectares. En 1983, la municipalité rachète le terrain de l'ancienne fabrique des Engrais d'Auby (12 ha), démolit une partie des bâtiments et, grâce à l'aide financière de la Région et de l'État, commence à réfléchir à la nouvelle vocation du site. Certains des bâtiments de la zone industrielle du château d'eau sont réutilisés pour y installer des services municipaux, des locaux associatifs, une école de musique. À partir de la fin des années 1980, une trame de voirie est mise en œuvre pour desservir un nouveau lotissement industriel (jamais réalisé) et des nouveaux édifices sont construits : un atelier relais pour l'accueil de nouvelles entreprises, la cuisine centrale pour la préparation des repas des cantines scolaires, les ateliers des services techniques. Suivent d'autres aménagements, comme le complexe sportif Jules Ladoumègue, l'étang du Paradis (visant tant à conserver la biodiversité caractérisant désormais le territoire des friches qu'à accueillir des usages récréatifs) et le stand de tir.

Durant les années 2000, c'est la friche de l'ancienne cokerie (10 ha) qui fait l'objet d'une requalification, suite à la découverte de sols pollués. L'opération est réalisée (2002-2004), pour la première fois en France, par le biais d'une technique innovante, permettant de remettre en place les

terres dépolluées et les recouvrir d'une couche de 30 cm de terre nouvelle, rendant le site à nouveau accessible au public. Au fil du temps, un processus de ré-végétalisation des friches est engagé. Le stadium Aldebert Valette (avec tribune pour 300 spectateurs, piste d'athlétisme, terrain de football) est inauguré en 2003, confirmant la vocation du site à être un nouveau cadre de vie agréable pour les habitants, ainsi que le poumon vert de la ville d'Auby.

Suite à cette reconquête post-industrielle du terrain (durée une trentaine d'années), une étude de faisabilité a été commanditée par la Ville (agence JNC International, 2018, en annexe) afin de mieux comprendre le potentiel de ce secteur du territoire communal. La démarche European vient réinterroger et prolonger les résultats de cette dernière étude.

QUESTIONNEMENTS ET ENJEUX DU SITE D'ÉTUDE

En faisant le constat que la production a toujours fait partie de l'économie de la ville, European pose la question de sa réintroduction dans l'espace urbain. Ces interrogations sont suscitées par les nouvelles conditions auxquelles l'évolution des villes contemporaines est soumise, dans un contexte de transition écologique, changements climatiques, raréfaction des ressources naturelles, faible capacité d'investissement économique des collectivités publiques, etc. Si l'objectif principal d'European est de concevoir des nouveaux modèles de développement pour la ville productive du XXI^e siècle, à Auby, en particulier, il est nécessaire de décliner la réflexion par rapport à l'histoire productive locale, en s'inspirant aussi des enseignements de l'urbanisme et de l'habitat minier (cf. chapitre Contexte territorial).

Après avoir essayé d'effacer les traces des friches industrielles implantées au nord du canal et en avoir requalifié les sols pollués, la participation à la démarche European permet à la ville d'Auby de se poser à nouveau la question de l'intégration d'activités de production en ville : quel(s) type(s) de production pourraient être pertinents aujourd'hui ? Comment évaluer et prévenir les possibles nuisances ? Comment alimenter en énergie ces activités ? Comment établir des nouvelles relations entre vivre et produire ? Est-il possible de produire/travailler dans le quartier que l'on habite ? Comment satisfaire aux besoins de mobilité des personnes et des marchandises ? Quelle habitabilité des espaces de production en ville, surtout quand la production s'arrête (i.e. la nuit) ?



Le site d'étude avec les principaux équipements publics de la commune

FR-AUBY-SS-AP3.jpg



Vue du site de projet depuis le château d'eau des Engrais

FR-AUBY-PS-AP1.jpg

Comment intégrer les acteurs économiques et les investisseurs dans la démarche de projet urbain ? Quelle place de la culture dans la production et quelle contribution du projet à la production de culture locale, dans la complémentarité des actions portées par l'Atelier du Livre d'art, la Médiathèque, le Musée de la ruralité ?

Le point de départ pour imaginer la ville productive du futur à Auby est la reconfiguration de la structure urbaine via le changement du rôle du canal : en le remettant véritablement au centre du territoire communal, il sera possible de recoudre – en s'appuyant aussi sur la passerelle en construction – les deux parties de la ville actuellement séparées, ainsi que de repenser le système des mobilités. En plus des ambiances différentes observables de part et d'autre du canal, en fait, à l'intérieur du périmètre du site de réflexion cette séparation résulte particulièrement marquée, d'une part à cause de l'absence de connexions et d'autre part à cause des caractéristiques de la morphologie urbaine. Du côté du centre-ville, en effet, le front urbain définit une relation avec le principal axe est-ouest de la ville, mais tourne le dos au canal, qui devient une sorte de « derrière urbain » ; le découpage parcellaire en lanière et les fonds de parcelle peu aménagés accentuent la distance entre le centre-ville et le canal, qui est, de plus, caché à la vue par la végétation souvent très dense. Du côté des anciennes zones productives, en revanche, les friches industrielles ont laissé un grand vide peu structuré, prêt à accueillir un nouveau développement urbain, s'appuyant sur les atouts principaux du secteur (équipements sportifs et récréatifs, végétation, ...).

Le développement de la partie nord de la ville permettra, d'une part, de rapprocher Auby de la gare ferroviaire de Leforest (ligne Paris-Lille) et, d'autre part, de mieux la connecter à Douai via les cheminements pour les modes doux à organiser le long du canal (en longeant le canal, la distance est d'environ 6 km). Les connexions traversant la Haute-Deûle à l'intérieur et à proximité du périmètre du site de réflexion (passerelle pour les modes doux et lignes de bus ou, en futur, le TCSP) devraient inciter aux mobilités durables ; le projet urbain pourrait encore plus favoriser ces pratiques en adoptant le principe d'une urbanisation organisée en fonction de l'offre de mobilité multimodale.

ATTENDUS ET ORIENTATIONS D'ENSEMBLE

Il est attendu que les candidats élaborent un schéma de principe sur tout le secteur ou bien des orientations spatialisées sur des (réseaux de) lieux exprimant les

possibles évolutions de la ville productive à Auby.

Sont notamment attendues des propositions méthodologiques et des supports de concertation pour la suite du processus de conception urbaine, permettant d'imaginer des nouvelles formes de coopération entre acteurs urbains (institutions, entreprises, habitants) capables de faire évoluer les processus « classiques » de fabrication de la ville contemporaine.

OBJECTIFS TRANSVERSAUX

Les objectifs principaux identifiés sont :

- la recomposition des deux parties de la ville en une structure spatiale favorisant aussi l'intégration des futurs habitants avec la population actuelle ;
 - la valorisation du canal de la Haute-Deûle en tant qu'élément paysager structurant, interface urbaine, support de mobilités alternatives et d'usages divers (certains à conforter, d'autres à imaginer) ;
 - la prise en compte de l'amorce de trame viaire existante, soit en l'intégrant comme ressource potentielle et en la réinterprétant en fonction du nouveau programme de développement urbain, soit en la remettant en question ;
 - la suggestion d'éléments de programmation visant à rendre dynamique et vivante la nouvelle extension urbaine, tout en s'appuyant sur les équipements existants et/ou en proposant des possibles services complémentaires ;
 - la proposition d'un phasage des aménagements, dans la continuité de l'histoire de la transformation de ce secteur urbain, en prenant position à l'égard des éléments considérés comme prioritaires (valorisation paysagère et/ou fonctionnelle du canal, incitation à la mobilité durable, traitement des interfaces, nouveaux espaces pour la production, formes innovantes d'habitat, ...) ;
- Il est recommandé aux candidats d'avoir quelques précautions dans la formulation de stratégies de projet comportant l'exploitation des sols et de l'eau du canal, s'agissant d'anciens sites industriels (dont on ne connaît pas encore précisément les risques de pollution).

ORIENTATIONS THÉMATIQUES

Paysage et environnement

- organiser le canal comme interface urbaine multifonctionnelle : en valoriser les perceptions (aujourd'hui limitées au chemin de halage), conforter les usages récréatifs/sportifs existants (course, vélo, pêche, ...) et imaginer des usages complémentaires (détente, restauration, événementiel, ...) pour rendre lisible son rôle d'espace public de liaison ;



Les deux parties de la ville séparées par le canal (vue depuis le Sud-Est)
FR-AUBY-SS-AP6.jpg



Ambiances et usages du canal (navigation de plaisance, modes actifs, promenade, pêche, etc.)

FR-AUBY-SS-P40.jpg

FR-AUBY-SS-P42.jpg

FR-AUBY-SS-P41.jpg

FR-AUBY-SS-P43.jpg

- tirer parti de l'important degré de végétalisation du site pour renforcer le rôle de ce secteur, considéré comme le poumon vert de la ville, par exemple sous la forme d'une trame d'îlots de fraîcheur, palliant aux impacts locaux des changements climatiques (pics de chaleur, pollution, augmentation de l'utilisation d'énergie et eau potable, etc.).

Mobilités

- penser la relation urbanisme/mobilité dans ses différentes acceptions (transports publics, modes doux, rôle du canal, place de la voiture et des nouvelles pratiques de partage - car pooling, car sharing -, etc.) ;
- valoriser le canal en tant qu'infrastructure pour la mobilité durable (navigation et modes doux le long des berges, la circulation automobile étant à exclure)
- établir des liaisons avec le reste de la ville et réfléchir au maillage fin des dessertes de quartier (notamment pour les modes actifs) ;

Morphologie urbaine

- traiter les limites, les franges et les interfaces du site (relations à tisser avec les équipements publics existants, avec les anciennes cités ouvrières localisées à l'est et au nord du site, avec les grands espaces boisés du nord-ouest) ;
- concevoir la trame des espaces publics de part et d'autre du canal ;
- réinterpréter les formes urbaines de l'urbanisme minier.

Habitat et mixité typologique

- mélanger les types d'habitat afin de favoriser le mixité sociale et générationnelle ;
- réfléchir à des formes d'habitat favorisant la dimension collective et les liens de solidarité, tout en garantissant les qualités de l'habitat individuel typique des cités minières ;
- concevoir des typologies d'habitat innovant, tout en les ancrant dans le territoire.

Mixité fonctionnelle

- favoriser le mélange des populations nouvelles et autochtones via la mutualisation des équipements, services et commerces localisés de part et d'autre du canal ;
- concevoir des espaces de travail/production de proximité, contribuant aussi à différencier les rythmes de vie et les usagers du quartier ;
- imaginer d'éventuels usages éphémères qui annoncent ou testent les possibles usages futurs.



FR-AUBY-PS-AP2.jpg



FR-AUBY-PS-Po8.jpg

FR-AUBY-PS-Po5.jpg

FR-AUBY-PS-Po4.jpg

FR-AUBY-PS-P16.jpg

SITE DE PROJET

Le site choisi pour l'expérimentation architecturale présente l'avantage d'être un terrain de propriété de la Ville, mutable à court terme. Il se compose (à l'ouest) d'une friche commerciale, actuellement occupée seulement par un parking, et (plus à l'est) de quelques maisons en bande désaffectées.

DE L'URBANISME MINIER À LA VILLE PRODUCTIVE : INNOVER PAR L'HABITAT ?

Le site se prête à la réalisation d'un projet d'habitat innovant, « démonstrateur », en quelque sorte un prototype pour la ville productive et surtout une référence pour le territoire du Bassin minier. Il s'agira de saisir l'occasion pour réintroduire à Auby l'expérimentation et l'innovation portée par l'urbanisme minier dans le domaine du logement et construire des liens entre passé et futur. À cet effet, il convient de :

- réfléchir à l'habitat de l'échelle du logement à celle du territoire et vice-versa ;
 - concevoir un habitat ancré aux lieux et capable de mettre en relation ressources locales et territoriales ;
 - imaginer un habitat plus durable et responsable : accessible à tous, économe en énergie (voire autonome), capable de recycler ses déchets, de favoriser les liens de solidarité, de valoriser la production locale et les filières courtes, etc.
- En analysant les projets des candidats d'Européen 14 (déjà dédié à la ville productive), en fait, il a été observé qu'il existe le risque d'avoir « des espaces de travail innovants et des appartements standardisés » ; il faut donc se demander « quels prérequis pourraient permettre que les appartements offrent des qualités intéressantes tout en étant situés à proximité de locaux commerciaux et de lieux de production de petite échelle ? » (Geipel, 2018). Et encore, l'habitat peut-il être lui-même « productif » ? Qu'est qu'il pourrait produire ? Et quid, en revanche, du processus de production de l'habitat ? Est-ce que la rationalisation de cette production s'oppose nécessairement à la diversité, à la customisation, à la typicité ?
- Dans le Bassin minier, l'urbanisme patronal a développé une grande variété de types d'habitat individuel dense, avec jardins annexes ; cependant on peut aussi remarquer un certain cloisonnement des cités, l'absence d'espaces communs aux logements et de transitions entre espace public et individuel, ainsi qu'une inévitable vétusté des habitations (inconfort thermique, précarité énergétique, nécessité d'adaptation aux usages contemporains).

Malgré la qualité de ces logements, ainsi que l'innovation que ces habitations représentaient à l'époque de leur construction (et encore aujourd'hui, puisqu'il s'agit de logements sociaux), cela pose la question de la mixité typologique à concevoir pour la ville productive du XXI^e siècle. Faut-il donc privilégier l'habitat individuel ou collectif ? Quels espaces de partage dans l'un et l'autre cas et pour quels usages ? Quelles qualités supplémentaires donner à l'habitat collectif pour qu'il soit autant désirable que l'habitat individuel ?

Afin d'offrir une mixité typologique pertinente pour Auby et donner le choix entre des types d'habitat différents, mais tous de qualité, il conviendra de prendre en compte autant les besoins actuels que les possibles préférences des nouvelles populations que l'on souhaite attirer. Pour ce qui est des premiers, il a été observé à Auby une carence de logements adaptés aux petits ménages. En ce qui concerne les deuxièmes, en plus d'une certaine variété de propositions pour l'habitat ordinaire, il sera intéressant de réfléchir aussi à des types d'habitat temporaire, visant par exemple à accueillir les avocats qui travaillent ponctuellement à la Cour d'appel de Douai. Dans tous les cas, il faudra prêter attention à mélanger les types d'habitat au moins à l'échelle du site de réflexion et du territoire communal, et notamment de part et d'autre du canal.

Enfin, dans le but de concevoir un/des prototype/s innovant/s, dont la mise en œuvre devrait être facilitée par la dimension contenue du site de projet et sa disponibilité immédiate à la construction, il conviendra de réfléchir à l'expérimentation concernant le processus de projet et réalisation (conception multi-scalaire, partenariat entre acteurs publics et privés, matériaux et filières courtes de la construction, ...).

ATTENDUS POUR LE SITE DE PROJET

- définir la morphologie urbaine de l'entrée de la rue Léon Blum, principal axe est-ouest menant au centre-ville ; valoriser la « pointe » entre la rue et le canal ; traiter les fronts principaux (sur la rue et sur l'eau) ;
- mettre en valeur les vues sur le canal et le paysage lointain ;
- réfléchir à la relation avec la mobilité multimodale et notamment avec les modes actifs le long du canal ;
- réfléchir aux relations multiples (morphologiques, typologiques, fonctionnelles, etc.) avec l'extension urbaine envisagée au-delà du canal ;
- concevoir un programme pertinent pour le rez-de-chaussé, en relation, d'une part, avec la rue Léon Blum et, d'autre part, avec les usages du canal et de ses berges ;
- intégrer dans le programme d'habitat des usages collectifs.

LEXIQUE

SNCF	Société Nationale de Chemins de Fer
PGCU	Plan Guide de Composition Urbaine
ERBM	Engagement pour le renouveau du Bassin Minier (plan d'aide national en faveur du Bassin Minier)
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
PRU	Programme de Rénovation Urbaine
ZAC	Zone d'Aménagement Concerté
ZAE	Zone d'Activité Économique
ZFU	Zone Franche Urbaine
MOA	Maîtrise d'Ouvrage
MOE	Maîtrise d'Oeuvre
ZNIEFF	Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique

LISTE DES DOCUMENTS

Les documents graphiques à télécharger sont à disposition des candidats une fois leur inscription effectuée sur le site d'European Europe.

Il s'agit de photos semi-aériennes, aériennes, terrestres ainsi que des plans et cartes à différentes échelles :

Echelle territoriale : agglomération

Echelle urbaine : site d'étude

Echelle urbano-architecturale : site de projet

AVANT-PROPOS.....	3
INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	6
PROPOS INTRODUCTIFS DE MONSIEUR LE MAIRE.....	7
RELATION AU THÈME "VILLES PRODUCTIVES 2".....	9
AUBY, PETITE VILLE PRODUCTIVE DU BASSIN MINIER DU NORD-PAS DE CALAIS	9
ENJEUX LOCAUX AU REGARD DU THÈME DE LA VILLE PRODUCTIVE	9
CONTEXTE TERRITORIAL.....	17
AGRICULTURE ET BONNE ALIMENTATION DANS LE TERRITOIRE DU DOUAISIS,	
DES LEVIERS POUR LA VILLE PRODUCTIVE	17
DES PROBLÉMATIQUES ET DES ENJEUX EN COMMUN AVEC LE BASSIN MINIER	19
CONTEXTE LOCAL : LE TERRITOIRE DE LA VILLE D'AUBY.....	21
DES CARACTÈRES URBAINS DIFFÉRENTS, DE PART ET D'AUTRE DU CANAL	21
LE PROJET URBAIN À AUBY	21
SITE D'ÉTUDE.....	25
LA TRANSFORMATION PROGRESSIVE D'UN PAYSAGE PRODUCTIF	25
QUESTIONNEMENTS ET ENJEUX DU SITE D'ÉTUDE	25
ATTENDUS ET ORIENTATIONS D'ENSEMBLE	27

TABLE DES MATIÈRES

SITE DE PROJET.....	31
DE L'URBANISME MINIER À LA VILLE PRODUCTIVE : INNOVER PAR L'HABITAT ?	31
ATTENDUS POUR LE SITE DE PROJET	31
LEXIQUE.....	32
LISTE DES DOCUMENTS.....	33



FR
E U R O P
P A N
15

